# La croix-reliquaire de l'abbaye de Brogne

## Plus de 850 ans d'histoire

La croix-reliquaire de Brogne est conservée au Musée diocésain de Namur depuis 1904. Elle était arrivée à la cathédrale Saint-Aubain au début du 19e siècle. Auparavant, elle appartenait à l'ancienne abbaye de Brogne, située sur l'actuelle commune de Saint-Gérard, en province de Namur.



La face principale de la croix, sur laquelle est rivetée la figure du Christ, est la plus ornée. Elle comporte de remarquables médaillons émaillés représentant, aux extrémités, les symboles des quatre évangélistes.





Une pierre rouge sertie sur le flanc du Christ (un grenat ?) matérialise la blessure provoquée par le coup de lance d'un soldat, selon le récit de la Passion.

Le commanditaire de la croix, l'abbé Guillaume de Beez (1503-1507), a fait apposer ses armoiries sur le pied.

Photos CC BY 4.0 KIK-IRPA, Brussels (Belgium), clichés x134632, x 134638



L'inscription gravée sur le pied livre la date de 1505, date autour de laquelle on peut situer la réalisation de la croix-reliquaire.

La croix-reliquaire de Brogne a été réalisée au 16e siècle pour contenir un objet considéré comme sacré et particulièrement important pour l'abbaye : une petite croix connue au Moyen Âge sous le nom de « Sainte Croix d'Antioche ».

La Sainte Croix d'Antioche est sertie au revers de la croix-reliquaire. Elle renferme un morceau de bois réputé provenir de la croix de Jésus-Christ ; il s'agit donc d'une relique.

C'est pourquoi, au 16e siècle, on a choisi un orfèvre de haut niveau et des matériaux précieux pour réaliser la croix-reliquaire. En raison de la relique qu'elle contient, la croix-reliquaire a été conservée avec soin au fil des siècles. Découvrez avec nous cet objet exceptionnel et son histoire.





Photos CC BY 4.0 KIK-IRPA, Brussels (Belgium), clichés x134632, x 134638, x134634



La « Sainte Croix » est scellée par des sceaux à la cire aux armes de l'évêque de Namur Nicolas-Alexis Ondernard (1828-1831), qui authentifia la relique en 1830.

# Un chef-d'œuvre

## de l'orfèvrerie namuroise

Réalisée vers 1505, la croix-reliquaire de Brogne est considérée comme la plus ancienne pièce d'orfèvrerie namuroise datée connue. Les qualités plastiques du corps du Christ, la présence d'émaux translucides et la finesse des décors ciselés et gravés témoignent d'un art parfaitement maîtrisé.

C'est la présence du poinçon de la Ville de Namur, sur le pied, qui atteste la provenance de la croix. Il est associé à un autre poinçon : une lettre K. Il s'agit peut-être du poinçon de l'orfèvre qui a réalisé la croix. Ce poinçon a été relevé sur cinq autres pièces d'orfèvrerie conservées en Belgique. Ce groupe reflète l'activité d'un atelier d'orfèvre de haut niveau, actif à Namur au début du 16e siècle.

Fait rare pour la production de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance, la croix de Brogne témoigne des relations professionnelles qui existaient entre les orfèvres et les sculpteurs. Le sculpteur connu par les archives sous le nom de « Maître Balthazar » a en effet été identifié comme l'auteur probable du modèle pour le Christ de la croix. Maître Balthazar est réputé être l'un des plus grands sculpteurs actifs dans nos régions à la fin du Moyen Âge.



Médaillon avec le symbole de Luc. Il s'agit d'émail translucide sur basse-taille (l'argent gravé reste visible à travers l'émail).



Deux poinçons sont présents sous le pied : la lettre K et le « lion au briquet de Bourgogne », lié à Namur.



Une autre œuvre au poinçon K : la statuette de la Vierge de l'église Saint-Lambert de Bouvignes (Dinant) (vers 1520).



Maître Balthazar aurait fourni aussi les modèles du buste-reliquaire de saint Lambert de Liège, pièce majeure du patrimoine de Wallonie.

Photos CC BY 4.0 KIK-IRPA, Brussels (Belgium), clichés x134632, Z005078, X149680

# Symbole et mémoire des croisades

Dans certaines sources textuelles, la petite croix sertie au revers est désignée comme la « Sainte Croix d'Antioche ». Un texte connu sous le nom de *Quomodo*, rédigé vers 1211 par un moine de Brogne, retrace son histoire.

La « Sainte Croix » est réputée avoir été, lors des croisades, l'étendard protecteur de la principauté d'Antioche (actuels territoires turc et syrien), au temps du comte Raymond de Poitiers (1136-1149). Après le décès de celui-ci, la Sainte Croix est remise à Manassès, seigneur de Hierges et chevalier croisé, en remerciement de ses services.

De retour en Occident, Manassès conserve la Sainte Croix dans la chapelle de son château de Hierges. Après sa mort en 1177, celle-ci est transmise à Brogne conformément à son testament.

Mais le legs de la Sainte Croix ne se fait pas sans heurt. Le *Quomodo* rapporte en effet un conflit entre l'abbaye et les fils héritiers de Manassès pour sa possession. En rapportant les arguments des uns et des autres, le *Quomodo* témoigne des valeurs que les chevaliers croisés pouvaient accorder à cet objet sacré : au-delà d'un objet de dévotion, une relique de ce type participe au prestige de la chevalerie seigneuriale, lié à la mémoire des croisades et des victoires militaires croisées.

L'abbaye sort vainqueur du conflit et conserve la Sainte Croix. Des textes des 12e et 13e siècles témoignent de son importance pour la communauté : on lui attribue des miracles, on rédige des textes en son honneur, on instaure une fête pour commémorer son arrivée. Elle devient un but de pèlerinage à partir du 13e siècle.



La « Sainte Croix » a sans doute été fabriquée à Jérusalem. Elle pouvait être fichée sur une hampe.



Le château de Hierges, situé dans la vallée de la Meuse, en France (département des Ardennes).

Photos : CC BY 4.0 KIK-IRPA, Brussels (Belgium), cliché x134636.
© Bibliothèque nationale de France
© Raimond Spekking / CC BY-SA 4.0 (via Wikimedia Commons)

# L’ancienne abbaye de Brogne

Fondée en 919, l’abbaye de Brogne est à l’origine du développement du village qui porte aujourd’hui le nom de Saint-Gérard, dans la commune de Mettet, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Namur. Elle doit sa renommée à son fondateur, saint Gérard de Brogne, grande figure de l’histoire religieuse de l’Occident médiéval.

Moine bénédictin formé à Paris, saint Gérard est réputé pour son rôle de « réformateur », ayant contribué au développement de la gestion des communautés monastiques bénédictines. Mort à Brogne en 959, il est canonisé en 1131. Ses reliques attirent les pèlerins et participent au rayonnement de l’abbaye.

Brogne est un monastère de dimensions modestes, plusieurs fois agrandi, reconstruit ou restauré. L’abbaye est fermée en 1795 ; au 19e siècle, les bâtiments sont démantelés et l’église progressivement démolie. Le quartier abbatial (18e siècle) subsiste encore aujourd’hui après avoir connu plusieurs affectations successives.

Du patrimoine mobilier de l’abbaye, il ne subsiste pas grand-chose. Si certains objets (orfèvrerie, sculpture) ont été transférés au cours du temps à l’église paroissiale de Saint-Gérard, d’autres ont été déplacés après la Révolution française. Alors dissimulée par Sieur Hiernaux, receveur de l’abbaye, la croix-reliquaire de Brogne a été remise à l’évêque de Namur vers 1821.




L’abbaye de Brogne au 17e siècle, gouache des Albums du duc de Croÿ (1604) (Paris, Bibliothèque nationale de France).



L’abbaye de Brogne au 18e siècle, gravure des *Délices du Païs de Liège* (Remacle Leloup, 1738-1744).

# Un nouveau Trésor de la Fédération Wallonie-Bruxelles !

La protection des biens culturels mobiliers les plus significatifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles est rendue possible grâce à leur classement comme « Trésors » ou à leur inscription comme « Biens d'Intérêt Patrimonial ».

Un bien culturel est classé lorsqu'il présente un intérêt exceptionnel, pour sa valeur artistique, historique, archéologique, ethnologique ou scientifique. Cet intérêt est évalué par une commission d'expert·e·s sur base de différents critères.

Convaincu de l'intérêt exceptionnel de la croix-reliquaire de Brogne, pour son état de conservation, ses valeurs artistiques et historiques, ainsi que sa grande qualité d'exécution, le Musée a proposé son classement en 2025. La Ministre de la Culture Elisabeth Degryse a rendu publique sa décision le 12 novembre 2026 : la croix-reliquaire de Brogne est officiellement classée comme « Trésor » de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les biens classés sont soumis à des règles spécifiques, dont l'obligation d'obtenir une autorisation avant restauration ou déplacement, ainsi que l'interdiction de leur sortie définitive du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Des subsides peuvent être octroyés pour leur conservation-restauration.

À ce jour, 263 biens culturels mobiliers sont protégés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Reflet de la valeur de ses collections, le Musée diocésain compte désormais sept objets classés trésors ainsi qu'un bien inscrit comme bien d'intérêt patrimonial.




Et vous, qu'en pensez-vous ? Quel trésor souhaiteriez-vous protéger pour les générations futures ?

Pour en savoir plus : www.patrimoineculturel.cfwb.be